

# Formation : Brevet Professionnel BP « Maçon »

## CFA du BATIMENT de CHARTRES

### Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans obligatoirement** (dont 800 heures obligatoires sur le CFA),
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications),

### Conditions d'accès :

- Avoir un diplôme de niveau **V** (CAP ou BEP) dans le domaine de la maçonnerie,
- Être âgé(e) de moins de **26 ans**,
- **Avoir une entreprise de formation.**

### Inscription :

- L'inscription se fait à **réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

### Objectifs de la formation :

- **Savoir assurer la responsabilité d'un chef d'équipe** : encadrer une petite équipe sur un chantier de moyenne importance, assurer la sécurité générale du chantier (protections individuelles et collectives), assurer le contrôle de la conformité des travaux réalisés...
- **Apprendre à réaliser les tâches du métier** : réaliser des ouvrages en maçonnerie et en béton brut ou de parement (droits, inclinés...), réaliser des revêtements horizontaux et verticaux (enduit, chape, placage en brique ou en pierre...), réaliser des systèmes d'assainissement, des conduits de fumée et de ventilation, réaliser des travaux liés à la réhabilitation (percement d'ouverture, aménagements intérieurs...)
- **Apprendre à organiser son activité** : organiser son poste de travail, étudier le planning des travaux et l'appliquer dans les délais, commander les matériaux et matériels suivant l'avancement, tenir à jour régulièrement les documents de chantier (compte-rendu d'activité, commandes...) Consulter les normes, DTU et les fiches techniques de matériaux...
- **Apprendre à travailler en sécurité** : faire respecter les règles de sécurité (port de gants, lunette, casque...), assurer l'installation du matériel sur le chantier (échafaudages, échelles...), évaluer les risques (pour éviter les chutes)...
- **Respecter l'image de l'entreprise** : être vigilant à la propreté et la tenue du chantier, adopter des attitudes professionnelles (ponctualité, efficacité...), assurer une communication positive auprès des clients et des fournisseurs...

### Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 20h par semaine** : dessin technique (5h), technologie et atelier (15h)
- **Technologie** : études de dénivelés de terrains, lecture d'abaques (graphique), traçage d'escaliers balancés, rédaction d'un rapport d'activité, etc.
- **Atelier** : coffrages spécifiques et enduits, réalisation de souches de cheminée, etc.
- **Formation sur la R408** : formation sur le travail en hauteur, montage et démontage d'échafaudages (21 à 35h).
- **Enseignement général - 15h par semaine** : Mathématiques et Sciences Appliquées (7h), Expression française et Ouverture sur le monde (6h), PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (2h)

### Équipement pédagogique :

- **Atelier** : les apprentis bénéficient d'un atelier équipé de matériels courants (brouettes, auges, pelles...) et d'outils électroportatifs (scies circulaires, perceuses, scies sauteuses...), théodolites, niveaux lasers, scies à eau, banc de scie circulaire, table vibrante, bétonnière, etc.

### Débouchés :

- Les entreprises du BTP embauchent un nombre important d'ouvriers qualifiés. Après quelques mois d'expérience, un jeune diplômé du BP « maçon » peut devenir chef d'équipe. Il peut aussi choisir de se spécialiser dans le gros œuvre (ex : façadier) ou les travaux publics. Après quelques années d'expérience, un maçon expérimenté peut envisager s'installer à son compte ou devenir instructeur.